

Note de bilan final

Les lycéens s'engagent contre le harcèlement scolaire : "dis-le à tout le monde"

Projet porté par
UNION NATIONALE LYCÉENNE



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :
D'avril 2016 à décembre 2017

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



Août 2018

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

I- RAPPEL DU PROJET ET DE SES OBJECTIFS

L'association a mis en place une démarche de prévention "par les pairs" dans les lycées sur le harcèlement scolaire. L'association est intervenue dans les classes en mettant à disposition certains outils (brochure explicative, témoignage...). Ce programme s'intitule "Dis-le à tout le monde".

L'essaimage consistait notamment à implanter la structure dans de nouveaux territoires.

II- PRINCIPALES INNOVATIONS

Si beaucoup d'initiatives ont déjà été mises en œuvre pour lutter contre le harcèlement scolaire, il est inédit que les lycéens s'organisent de manière autonome pour tenter d'apporter des réponses propres. Ce projet permet aux lycéens de se saisir eux-mêmes de cette problématique, en apportant une approche nouvelle et complémentaire du travail effectué jusque-là par les pouvoirs publics.

III- CARACTERISTIQUES DU PUBLIC TOUCHE PAR LE PROJET

Les lycéens étaient les bénéficiaires directs pour ce projet. L'association a cependant constaté que ses interventions permettaient également aux enseignants et aux personnels des établissements de se saisir de ces problématiques et de mieux comprendre les mécanismes du harcèlement scolaire afin d'y répondre de manière plus adéquate.

IV- PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- 12 formations nationales de bénévoles sur la lutte contre le harcèlement (déclinées en plusieurs thématiques : Genre, LGBT, racisme, handicap, etc.),
- la tenue de plus de 50 stands de présentation des outils de prévention: dans les lycées directement, durant les événements nationaux de l'UNL, comme le congrès des élus d'avril 2017, mais également durant les événements organisés des partenaires tels que « les journées de formations » de PLUS (Passerelle Lycée Université Solidaire) ou les états généraux de la Fédération des Maisons des Lycéens
- 27 interventions : sous formes d'ateliers de prévention ou de conférences, soit dans les lycées, soit dans les Maisons des Lycéens,
- l'animation de groupes sur les réseaux sociaux.

V- RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La prévention par les pairs permet de former les jeunes contre toutes formes de discriminations ou comportements oppressifs.

Concernant les impacts pour la structure, le transfert d'expérience a d'ores et déjà commencé, notamment avec des bénévoles des MDL. L'UNL envisage ainsi de créer une nouvelle association qui prendrait en charge ce projet de manière exclusive. Cette association serait un partenaire privilégié de l'UNL. En effet, l'UNL fonctionne essentiellement grâce aux subventions du ministère de l'Education Nationale. En créant une structure à part entière, l'UNL espère pouvoir ainsi toucher de nouveaux financements auprès de nouveaux acteurs.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr